



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION POUR
L'ORGANISATION D'UNE CONFERENCE
SUR LE CHOCOLAT AVEC MONSIEUR
JULIEN DECHENAUD**

**DÉCISION N° AU-19-052
EN DATE DU 17 JANVIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN

CONSIDÉRANT que Monsieur Julien DECHENAUD, Chocolatier, installé au 32, rue Robert-Giraudineau à Vincennes, s'engage à assurer, pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation à titre gratuit d'une conférence sur le chocolat le vendredi 22 février 2019 à 14h00 en salle Robert-Louis située 98, rue de Fontenay à Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Monsieur Julien DECHENAUD, Chocolatier, installé au 32, rue Robert-Giraudineau à Vincennes pour l'organisation à titre gratuit d'une conférence sur le chocolat le vendredi 22 février 2019 à 14h00 en salle Robert-Louis située 98, rue de Fontenay à Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la
démocratie locale et de la vie des quartiers,

Signé

Céline MARTIN